

Hold-up sur le bras de la Madeleine !

Communiqué de presse du 2 octobre 2009

L'enquête d'utilité publique qui se déroule actuellement en mairie de Nantes concernant le projet de M. Flahault sur le bras de la Madeleine, même si elle se mène très discrètement, confirme bien que l'architecte, fort du soutien incompréhensible du maire de Nantes, entend aller au bout de ce hold-up de l'espace public des chantiers dont fait partie intégrante ce bras de Loire.

L'association Histoire de la construction navale à Nantes et la Maison des Hommes et des techniques réaffirment, face à cet entêtement, leur vive opposition à l'implantation de ce projet le long des quais des chantiers qui, réhabilités avec les deniers publics et porteurs de l'histoire ouvrière, doivent rester un espace pour tous.

Voici le texte que nous remettons ce jour (2 octobre 2009) au commissaire chargé de l'enquête :

Quelle ne fut pas notre stupeur en découvrant il y a deux ans dans la presse locale l'annonce suivante : « Un vaste bâtiment va flotter sur la Loire... sur 3 niveaux entre le ponton de l'île de Nantes et le pont Anne de Bretagne... il sera long de 60 mètres et large de 17. » L'usage annoncé de cet immeuble flottant était : restauration, accueil de séminaires, bureaux... Il est bien précisé qu'il s'agit d'une installation fixe et non d'un bateau ; ce projet, passé le stade de la décision, est soumis aujourd'hui à une enquête publique sur son impact par rapport au fleuve.

Outre l'absence de véritable débat sur l'opportunité d'un tel projet, la Maison des Hommes et des techniques ne peut accepter que le fleuve à cet endroit, faisant partie de l'espace public du site des chantiers, puisse être livré aux promoteurs immobiliers.

Depuis 20 ans, nous nous battons contre la banalisation de ce territoire, et les choses ont bien avancé puisque la friche industrielle devient aujourd'hui un espace public culturel à forte valeur patrimoniale. La partie du fleuve bordant les chantiers s'en trouve fortement valorisée et représente aujourd'hui un plan d'eau exceptionnel ; l'aménagement des quais et l'installation du « ponton des chantiers » en font un lieu tout à fait privilégié de la relation des Nantais avec le fleuve... Il pourrait permettre par exemple l'accueil du *Bélem* lors de ses escales nantaises, accueillir des spectacles, des animations nautiques telles que Les Rencontres du fleuves etc.

Que les promoteurs privés lorgnent sur cet espace, ce n'est pas surprenant puisque c'est le plus beau, le mieux aménagé, mais que les pouvoirs publics accèdent à leur demande nous paraît toujours aussi inadmissible et scandaleux. Pourquoi ne pas renvoyer le promoteur vers d'autres emplacements ? La place ne manque pas le long du fleuve en dehors de l'espace des chantiers, sur la partie ouest de l'île de Nantes : le quai Wilson par exemple (actuellement transformé en parking !), ou le quai des Antilles ! Pourquoi Monsieur le maire de Nantes ne les a-t-il pas retenus ?

L'enquête publique laisse apparaître quelques anomalies quand, s'agissant de vouloir recenser les espèces considérées sensibles, l'on parle certes de flore et de faune..., mais l'espèce humaine y est totalement absente, alors que dans le même temps, lors des Journées du Patrimoine, le public relevant l'aspect positif des aménagements du site, considérait comme dommageable un tel projet. Il ne ferait qu'accroître les difficultés d'accès au fleuve, car le projet prévoit un belvédère accessible au public de 12,70 mètres

de long alors que, par son implantation, c'est de 60 mètres de vue sur le fleuve qu'il prive le public. L'emplacement de ce bâtiment flottant, bien que déplacé légèrement en amont, est plus éloigné du quai que le projet initial et gênera tout autant l'accès au « ponton des chantiers » (abusivement appelé ponton SAMOA) ; c'est incompréhensible que les pouvoirs publics acceptent cette installation à cet endroit alors qu'elle nuira à l'usage du ponton public (c'est ce qu'expriment les usagers du ponton).

Avec quelque 3 000 signatures... contre ce projet, c'est une réponse cinglante à une enquête d'utilité publique méconnue et peu en rapport avec une réalité ; mais c'est surtout un désaveu sur le choix effectué pour l'emplacement de ce projet.

Nantes le 2 octobre 2009

Les présidents de l'Association Histoire de la navale
et de la Maison des Hommes et des techniques